

## ACCES

Le CMP—CATT'P de Bourg-Saint-Maurice se situe dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice.

## Partenariats

L'équipe peut être amenée, en accord avec la famille, à rencontrer différents professionnels qui s'occupent de l'enfant en lien avec :

- les médecins généralistes, pédiatres...
- les établissements scolaires (enseignant, médecin, psychologue...)
- les services sociaux (éducateurs, travailleurs sociaux...) de la ville (CCAS) ou du département
- la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- les services de la Protection Maternelle et Infantile ou du Centre Hospitalier (Pédiatrie, Neurologie...)
- les professionnels libéraux
- les établissements spécialisés...

## Cantons desservis par la structure

### Canton de BOURG SAINT MAURICE

Bourg-Saint-Maurice, Les Chapelles, Montvalezan, Sainte Foy en Tarentaise, Séez, Tignes, Val-d'Isère, Villaroger

### Canton de AIME

Aime-la-Plagne (Aime, Granier, Montgirod), La Plagne—Tarentaise (Bellentre, la Côte d'Aime, Mâcot la Plagne, Valezan), Landry, Peisey-Nancroix,



PÔLE DE PSYCHIATRIE  
DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT

**Centre Médico-Psychologique**  
**Centre Accueil Thérapeutique à**  
**Temps Partiel**

139, rue du Nantet  
BP 77

**73702 BOURG SAINT MAURICE**  
**CEDEX**

**☎ 04.79.60.52.35**

[www.chs-savoie.fr](http://www.chs-savoie.fr)

*Structure ouverte du lundi au vendredi*



Le CMP dépend du CHS DE LA SAVOIE  
Chef du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent :  
Dr Sabine SCHIEX

**Responsable de Service : Dr Sabine SCHIEX**

Cadre Supérieur de Santé : E. NEBRIGIC

CHS DE LA SAVOIE  
BP 41126  
73011 CHAMBERY CEDEX  
04.79.60.30.30  
[www.chs-savoie.fr](http://www.chs-savoie.fr)

# Missions

## Le service public

La mission de secteur dans le cadre du service public hospitalier est d'assurer et de proposer la prévention et les soins des troubles psychologiques, psychiatriques ou du développement de l'enfant et de l'adolescent (de 0 à 18 ans).

L'ensemble des consultations et des soins est financé dans le cadre du budget Sécurité Sociale du C.H.S. de la Savoie et **ne nécessite aucun paiement direct des usagers.**

## Le Centre Médico Psychologique Enfant

Le Centre Médico-Psychologique (C.M.P.) est un lieu de consultation et d'évaluation pour des enfants présentant des tableaux cliniques complexes ou des troubles pouvant avoir un retentissement sévère sur leur développement global et/ou psycho-affectif.

Il est souhaitable que l'enfant et sa famille soi(en)t adressé(s) par un professionnel (médecin généraliste, orthophoniste, psychomotricien(ne), psychologue, médecin scolaire) qui puisse transmettre des éléments cliniques, notamment pour des :

- Suspicion de troubles du neurodéveloppement, avec troubles psychiques associés.
- Troubles anxieux
- Suspicion de dépression
- Troubles émotionnels (dont les troubles de l'attachement)
- Psycho-traumatismes
- Autres troubles psychiques complexes

A l'issue de cette évaluation clinique initiale et avec les bilans spécifiques, seuls les enfants justifiant de soins en psychiatrie pourront bénéficier d'un suivi dans les structures du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou Hôpital de Jour).

Une première consultation réunissant l'enfant et sa famille est assurée par le médecin psychiatre ou le psychologue, parfois avec un autre professionnel.

Diverses prises en charge peuvent être proposées, associées ou non à un travail avec l'école et/ou un travail social, sur une durée courte en général :

- Consultations ou suivis médicaux et/ou psychologiques
- Entretiens familiaux
- Bilans et/ou rééducations
- Prises en charge thérapeutiques groupales ou individuelles

## Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Enfant

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.) est un lieu de soins pour des enfants nécessitant une prise en charge spécifique régulière, à partir de l'évaluation du CMP.

Un projet de soins personnalisé (PSP) permet de définir les modalités du suivi et les objectifs.

# Personnel intervenant

<b>Dr Catherine SCHEER</b>	Médecin référent
<b>Barbara JACOB MAHUT</b>	Cadre de Santé
<b>Emmanuelle FILIATRE</b>	Psychologue
<b>Didier SEIDEL</b>	Psychologue
<b>Nicolas VALETTE</b>	Psychologue
<b>Léa FABER</b>	Neuropsychologue
<b>Maryline FAUGERON</b>	Assistante sociale
<b>Claire TERMOZ</b>	Psychomotricienne
<b>Christelle MASSON</b>	Orthophoniste
<b>Alizé AVET L'OISEAU</b>	Infirmière
<b>Pauline HUMBERT</b>	Secrétaire médiale